



Conservatoire à
Rayonnement
Intercommunal
Musique et de Danse du Suet
Chantepie, Corps-Nuds, Nouvoitou, Saint Armel, Vern-sur-Seiche

PRE-INSCRIPTION EVEIL ET INITIATION de la Moyenne Section au CP 2020/2021

CHANTEPIE

Siège administratif
27 avenue André Bonnin
Tel : 02.99.41.46.77

VERN-SUR-SEICHE

Espace culture le Volume
3 rue François Rabelais
Tel : 02.23.27.03.61

Permanences à partir du 26 août 2020

lundi, mardi, vendredi 14h30-18h
mercredi 9h30-11h30 et 14h-18h

emd.suet@orange.fr <http://cri-suet.fr>



Ecole musique danse Suet

Pièces à fournir

- Le formulaire en ligne de pré-inscription <https://framaforms.org/pre-inscription-eveil-et-initiation-2020-2021-1598430724>
- Frais de dossier (25€/élève inclus à la facturation du 1^{er} trimestre)
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois, obligatoire chaque année (facture électricité, eau...)
- Certificat médical (à fournir tous les ans)
- Le mandat de prélèvement SEPA et RIB dans le cas d'un 1^{er} prélèvement ou changement de coordonnées bancaires

Extraits du règlement intérieur

3 -4) Inscriptions – Réinscriptions

L'Ecole Intercommunale de Musique et de Danse du Suet accueille en priorité les élèves des communes adhérentes à partir de la moyenne section (maternelle). L'inscription est valable pour toute la durée de l'année scolaire et ne pourra être résiliée, sauf cas de force majeure et avec justificatif et après l'accord du Directeur et du Président. Les droits d'inscription sont dus en totalité, même en cas d'abandon ou d'exclusion en cours d'année, toutefois pour les nouveaux élèves 2 cours d'essai sont consentis. Toute démission doit être signalée par écrit au directeur de l'école.

Calendrier de l'année 2020-2021

Reprise des cours : à partir du lundi 14 septembre 2020

Toussaint : du samedi 17/10/20 après les cours au lundi 02/11/2020
Noël : du samedi 19/12/20 après les cours au lundi 04/01/21
Hiver : du samedi 20/02/21 après les cours au lundi 08/03/21
Printemps : du samedi 24/04/21 après les cours au 10/05/21
Fin des cours : vendredi 2 juillet 2021

Horaires

Horaires sous réserve de modification

	Chantepie	Vern
Eveil Pluridisciplinaire Musique Danse		
Eveil – Moyenne Section	mercredi 9h30-10h15	samedi 9h30-10h15
Eveil – Grande Section	mercredi 10h15-11h15	samedi 10h15-11h15
Danse		
Initiation 1 - CP	mercredi 11h15-12h15	samedi 10h15-11h15
Musique		
Initiation Musique - CP	mercredi 11h15-12h15	samedi 11h15-12h15

Tenues Eveil Pluridisciplinaire et Danse

Eveil Pluridisciplinaire	- tenue de sport, souple
Initiation 1 - CP	- collant lycra noir sans pieds - justaucorps à bretelles couleur au choix

	Enfants Syndicat	Hors Syndicat
Frais de dossier par élève Exonération à partir de la 3 ^{ème} inscription dans la même famille (même adresse de facturation)	25 €	25 €
Eveil Pluridisciplinaire Musique et Danse		
Eveil pluridisciplinaire -MS	188 €	269 €
Eveil pluridisciplinaire - GS	192 €	280 €
Danse		
Initiation 1 - CP	192 €	280 €
Musique		
Initiation Musique - CP	192 €	287 €

Tarifs (Comité Syndical
du 5 mars 2020)

Tarif Syndicat : Domiciliés dans les communes de Chantepie, Corps-Nuds, Nouvoitou, Saint Armel et Vern-sur-Seiche (justificatif)

* l'élève ayant atteint l'âge de 18 ans au 31 décembre de l'année d'inscription sera redevable du tarif adulte ou étudiant sur présentation de sa carte.

Important : Toute résiliation d'inscription doit se faire avant le 1er octobre 2020, par écrit. Après cette date, l'intégralité du montant des frais annuels de scolarité vous sera demandée. En cas d'abandon en cours d'année, pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, l'intégralité de l'année reste due. (article 3-4 du règlement intérieur) **Toute démission doit être signalée au Directeur de l'école, par courrier.**

Modalités de paiement : Règlement en 3 fois échelonné sur l'année scolaire, auprès du Trésor Public soit par prélèvement automatique, par chèque, par espèces ou chèques vacances. Les réinscriptions des élèves n'étant pas à jour du paiement de l'année précédente seront refusées.

Aide aux familles : De compétence communale. S'adresser aux services sociaux de votre mairie.

Administration

Directeur : Christian BOTHÉ

Coordinatrice : Maëlle QUÉRÉ

Secrétariat : Sophie SALMON, Stéphanie GAUTHIER